Réf. Farde e-Assemblées : 2663150

N° OJ : **196**

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/06/2025

Objet : Signature de convention d'échange de données entre la Ville de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain.- Données énergétiques.

Le Conseil communal,

Considérant l'objectif de la Ville de Bruxelles de "Réaliser un premier quartier à énergie positive au quartier Nord, donc un lieu d'expérimentation pilote des nouvelles technologies de production, de valorisation et de partage de l'énergie, et de répliquer le dispositif sur d'autres territoires après une analyse fine du modèle par des experts et des pistes concrètes d'amélioration " (Accord de majorité, p. 149);

Considérant que dans le cadre du projet d'étude CHIASMUS (Climate-based Hybrid locally-Informed Adaptive Strategies from Modelling of the Urban Stock), l'Université catholique de Louvain a fait une demande d'échange de données afin de développer des modèles prédictifs des consommations énergétiques des bâtiments du quartier Nord, dont les résultats seront mis à disposition à la Ville pour alimenter le travail sur le quartier à énergie positive;

Considérant que les données souhaitées sont des données énergétiques sur les bâtiments publics de la Ville de Bruxelles et sur l'ensemble des bâtiments du quartier Nord ainsi que des informations de type urbanistique sur les bâtiments du quartier Nord;

Considérant que la présente convention vise à déterminer les règles régissant le partage de ces données;

Qu'il y a dès lors lieu de signer la convention;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRETE :

Article unique : La convention d'échange de données entre la Ville de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain est adoptée.

Annexes :